

Accueil>Formations, réseaux judiciaires et agences>**Formation des professionnels de la justice**

Formation des professionnels de la justice

La formation des praticiens du droit en matière de droit matériel et procédural de l'UE est importante pour améliorer l'efficacité de la coopération transfrontière.

La priorité est donnée aux juges et aux procureurs chargés de faire respecter le droit de l'Union, mais la formation judiciaire européenne est aussi essentielle pour d'autres praticiens du droit comme le personnel judiciaire, les avocats, les huissiers de justice, les notaires et les médiateurs.

Politique de formation judiciaire européenne

La formation des professionnels de la justice au droit de l'Union est un outil essentiel pour garantir l'application correcte et effective dudit droit, pour favoriser la confiance mutuelle entre les professionnels de la justice dans des procédures transfrontières et pour soutenir la mise en œuvre des valeurs et principes de l'Union, comme l'état de droit. Elle vise à permettre à tous les professionnels de la justice (juges, procureurs, personnel des services judiciaires, avocats, notaires, huissiers de justice, agents de probation, personnel pénitentiaire, etc.) d'observer le rôle du droit de l'Union dans leur pratique quotidienne, de lui donner plein effet et de garantir le respect des droits et obligations découlant du droit de l'Union dans les procédures judiciaires nationales et transfrontières.

Plateforme européenne de formation

Outil de recherche destiné à aider les praticiens du droit à trouver des cours de formation et des ressources d'autoformation sur le droit de l'UE. Les praticiens du droit et les professionnels de la justice peuvent trouver dans l'application PEF des cours de formation et du matériel d'autoapprentissage sur une grande variété de sujets.

Réseaux et établissements de formation européens

Au cours de la dernière décennie, l'évolution de la législation européenne, combinée à une mobilité croissante des citoyens européens, a créé un besoin manifeste de formation continue des professionnels de la justice au niveau européen. Cette formation est assurée par plusieurs structures européennes, mises en place avec le concours des États membres, et un certain nombre d'organisations professionnelles, souvent soutenues par des fonds européens.

Systèmes nationaux de formation

Trouvez des informations sur l'organisation de la formation des praticiens du droit au niveau national. Les modalités de formation dans les pays de l'UE garantissent la qualité et l'ampleur de la formation.

Bonnes pratiques en matière de formation

Les formateurs trouveront ici des fiches d'information décrivant les bonnes pratiques en matière de formation des juges et des procureurs. Les pratiques décrites abordent un large éventail de thèmes allant de l'évaluation des besoins de formation à l'évaluation de la formation, en passant par la prestation du formateur elle-même.

Methodologie de formation

Une bonne planification est essentielle pour la réussite d'une formation. Les liens suivants, bien qu'ils ne concernent pas tous directement la formation judiciaire européenne, sont des exemples de bonnes pratiques en matière de formation et peuvent être utiles à tout prestataire de formation.